

A scenic view of a lake in a forest. In the foreground, a wooden picnic table is visible on the left. The lake is calm, reflecting the surrounding green trees and foliage. The sky is not visible, as the trees fill the upper portion of the frame. The overall atmosphere is peaceful and natural.

COMITE DE PILOTAGE

**NATURA
2000**



Comité de Pilotage du site Natura 2000

*Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à
chauves-souris du Morvan*

23 Mai 2024 – Saint Brisson

FR2600987





ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION

**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**





ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION

**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**





ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION

**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**





BILAN ANIMATION





2023... UNE ANNÉE PARTICULIÈRE



- **Nombreux mouvements dans l'équipe Natura 2000**
 - Changement de chargés.es de mission natura 2000
 - Arrêts maladies
 - Réorganisation interne

- **1ère année de contractualisation des MAEC**


- **Année de transfert de Natura 2000 à la Région Bourgogne Franche-Comté**



ANIMATION FORESTIÈRE



 Finalisation du contrat de sénescence sur le Mont Preneley avec le Conseil Départemental de la Nièvre

-  Sollicitations multiples :
- Débardage et mares forestières sur Saint Brisson
 - Débardage alternatif et restauration de milieux humides, ONF, Saint Prix



MAEC : MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES & CLIMATIQUES

Historique - 25 ans d'animation de programmes Agro-environnementaux, en partenariat avec les Chambres d'Agricultures

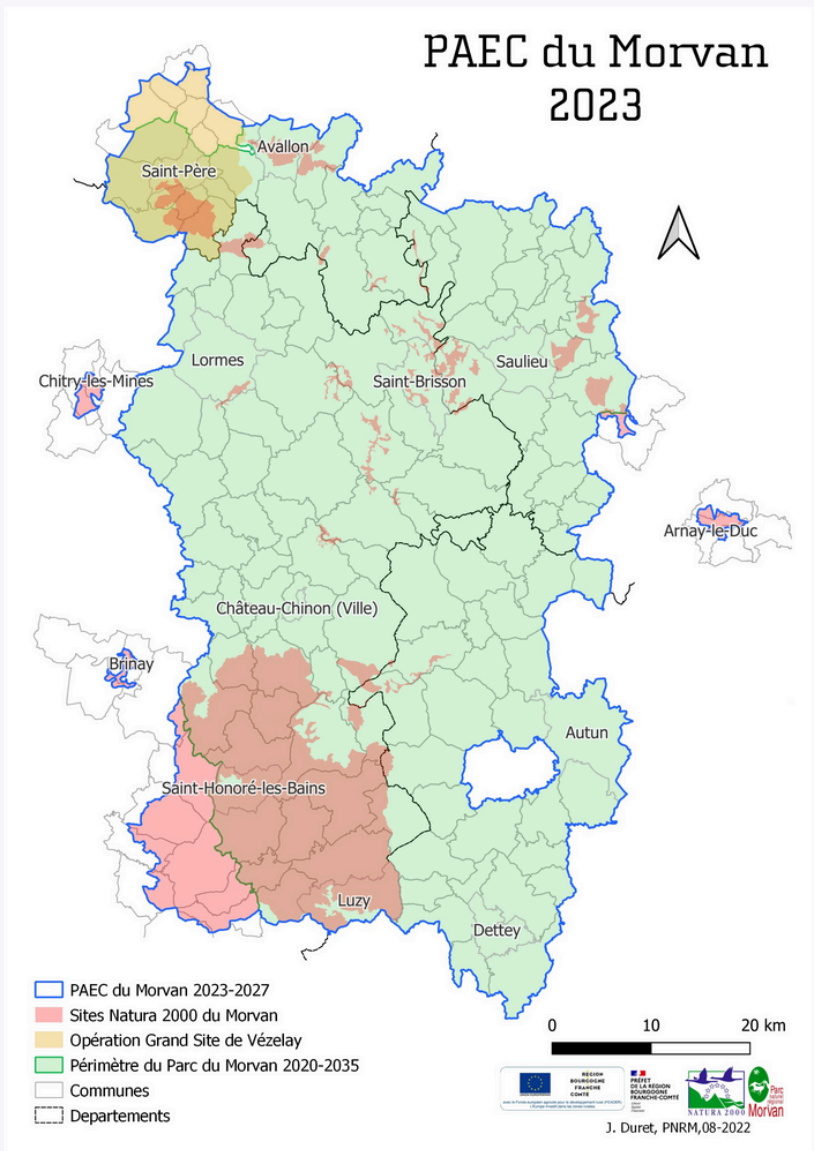
- **OPLM** 1995-2000 - Opération Locale Morvan
- **CTE** 2000-2004 - Contrats Territoriaux d'Exploitation
- **CAD** 2004-2006 - Contrats d'Agriculture Durable
- **MAET** 2007-2014 - Mesures agro-environnementales Territorialisées
- **MAEC** 2015-2020 + prolongation 2021 et 2022 – Mesures agro-environnementales et Climatiques

Objectifs

- **Maintien des prairies naturelles et de leur qualité floristique** : focus au début sur les prairies humides et paratourbeuses uniquement, puis sèches et aujourd'hui toutes prairies
- **Lutte contre la déprise agricole et la perte de surface prairiale** : reprise et réouverture de friches
- **Protection des cours d'eau** : Valorisation des pratiques favorables au cours d'eau, maintien des ripisylves, protection des berges



EN 2023 : PAEC “ BIODIVERSITÉ ” DU MORVAN



- Territoire du Parc 2020-2035
- + Sites Natura 2000 animés par le Parc + Territoire de l'OGS de Vézelay

• 163 communes

4 MESURES

- Systèmes herbagers et pastoraux
- Préservation des milieux humides – amélioration de la gestion par le pâturage
- Maintien de l'ouverture des milieux – amélioration de la gestion par le pâturage
- Entretien des infrastructures agro-écologiques – Ligneux, Ripisylve



ANIMATION

ENTRE LE 15 NOV. 2022 & LE 15 SEPT. 2023

- **COORDINATION ET MONTAGE DU PROJET**

Organisation de l'équipe, échanges avec DDT/DRAAF et structure soutien des EA
Écriture du dossier, dépôt et réunions de planification

40 jours

- **COMMUNICATIONS**

Journées d'informations + diffusion d'outils + réponses aux sollicitations

20 jours

- **DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET EXPERTISE**

Diagnostiques à fournir pour chaque exploitation engagée dans au moins une MAEC du Morvan et expertises à fournir pour chaque parcelle/élément engagé(e) dans une mesure localisée (Friche, Prairie humide, IAE)

900 jours

Suivis et envois des dossiers

15 jours

Préparation des formations

15 jours

Environ 6 ETP durant 10 mois



MESURE

SYSTÈMES HERBAGERS & PASTORAUX (PRA2) 88 €/HA/HA

→ **ÉLIGIBILITÉS : Engager minimum 90 % des prairies permanentes de l'EA**
Au moins une parcelle de l'exploitation dans le PAEC

→ **CONDITIONS :**

- Respecter un taux de chargement minimal moyen annuel de $0,05 \leq X \leq 0,2$ UGB/ha et un taux de chargement maximal moyen annuel de 1,4 UGB/ha sur les surfaces en herbe à l'échelle de l'exploitation.
- Limitation de la fertilisation à 30 UN/ha/an sur toutes les surfaces engagées
- Respecter un taux annuel de 30 % minimum de surfaces cibles dans la surface en herbe, avec présence de 4 plantes sur une liste de 20 plantes locales et absence de dégradation du tapis herbacé
- Interdiction de fertilisation azotée minérale sur les surfaces cibles



MESURE

Non cumulable avec PRA2

PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES (MHU2) **201€/HA/AN**

→ **ÉLIGIBILITÉ** : Parcelle dans le PAEC et qu'elle soit une prairie humide

→ **CONDITIONS** :

- Mise en œuvre d'un plan de gestion (expertise de l'opérateur)
- Chargement moyen annuel max à la parcelle 1,4 UGB/ha/an
- Chargement minimal moyen annuel de 0,2 UGB/ha sur les surfaces en herbe à l'échelle de l'EA
- Respecter un taux de chargement maximal instantané de 0,5 UGB/ha à la parcelle, en période hivernale allant du 15/12 au 15/03 sur les parcelles engagées
- Limitation de la fertilisation azotée à Z UN au cours des 5 ans ou l'absence totale d'apport de fertilisants azotés
- Limitation de fertilisation P et K et/ou l'absence d'apports magnésiens et de chaux
- Interdiction de fertilisation azotée minérale sur les surfaces cibles

Pâturage de minimum 50 % des surfaces engagées (chaque année)



MESURE

MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS (OUV2)
204 €/HA/AN

Non cumulable avec PRA2

→ **ÉLIGIBILITÉ** : Parcelle dans le PAEC avec une dynamique d'enfrichement

→ **CONDITIONS** :

- Mise en œuvre d'un plan de gestion (expertise de l'opérateur) destiné à maintenir l'ouverture des surfaces engagées
- Absence d'apports magnésiens et de chaux

Pâturage de minimum 50 % des surfaces engagées (chaque année)



MESURE

Cumulable avec PRA2

ENTRETIEN DES RIPISYLVES (IAE1)
0,8 €/ML/AN

→ **ÉLIGIBILITÉ** : Éléments dans le PAEC

→ **CONDITIONS** :

- Mise en œuvre d'un plan de gestion sur 90 % des éléments engagés
- Absence de fertilisation azotée

→ **CONTENU DU PLAN DE GESTION**

- Haies / ripisylves : taille à la tronçonneuse du 15 aout au 15 mars



LISTE DE PRIORISATION



	Mesure PRA2	Mesures localisées
Critères PAEC	<ul style="list-style-type: none">• Exploitations déjà bénéficiaires de MAEC• Agriculteurs et agricultrices nouvellement installé(e)s depuis 2016• Exploitations des sites Natura 2000, du Grand Site de Bibracte et de l'Opération Grand Site de Vézelay non encore bénéficiaires• Exploitations bio et "marque Parc"• Exploitations engagées dans des programmes de protection des cours d'eau du Parc et MOH3• Autres demandeurs	



BILAN DE LA CONTRACTUALISATION 2023 SUR L'ENSEMBLE DU PAEC

Mesures	Budget	Surfaces et linéaires		Exploitations Agricoles	
		Campagne 23	Estimation	Campagne 23	Estimation
PRA2 – Système herbager et pastoraux	2 669 158,75 €	30 409,48 ha	35000 ha	300	370
IAEI – Ripisylve	218 346,37 €	280 920,84 ml	200 000 ml	192	150
OUV2 – Ouverture de milieux	344 655,04 €	1 624,67ha	100 ha	63	30
MHU2 – milieux humides	779 279,90 €	3 771,63ha	400 ha	105	40



BILAN DE LA CONTRACTUALISATION 2023 SUR L'ENSEMBLE DU PAEC

- ✓ **500 demandes réalisées**
- ✓ **440 exploitations agricoles éligibles** (dossiers envoyés)

Selon les financeurs :

- ✓ **320 dossiers financés avec l'enveloppe de 3 096 510,20 € par an**
 - Tous les agriculteurs en priorité 1 (déjà engagés)
 - 15 agriculteurs en priorité 2 (Jeunes agriculteurs)
 - Entre 120 et 140 exploitations ne pourront pas bénéficier des MAEC
 - Le manque est donc estimé à 1 047 439,94€ par an

En Avril 2024, la CRAEC annonce que tous les dossiers éligibles seront acceptés correspondant à une enveloppe de 20 712 131 € pour 5 ans.

Dossiers pas encore instruits et donc pas de visibilité sur la date de paiement.
Beaucoup d'appels et de questions à ce sujet.



BILAN DE LA CONTRACTUALISATION 2023 SUR LES SITES NATURA 2000

- ✓ 155 exploitations agricoles sur l'ensemble des sites
- ✓ 108 exploitations agricoles sur le site Nord Morvan
- ✓ Critère d'évaluation du DOCOB après instruction des dossiers
=> % de prairies naturelles en site couvertes par une MAEC



LE CONTRAT TERRITORIAL ARON-CRESSONNE



- 101 communes
- 2100 km de cours d'eau
- PnrM = 28 % du BV

Un programme d'actions (2022-2027) pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

Partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les 4 EPCI majoritaires : CC BLM, CC ACN, CC MSGL, CC SN

Animé par le **Parc Naturel Régional du Morvan**

Des **travaux 100 % pris en charge** par le programme d'actions (AELB 50 à 70 %, CRBFC 10 à 30 %, EPCI 20%)



ÉTUDES & PROGRAMMES DE SUIVI



→ ÉTUDES (réalisées en interne)

Suivi des petites chouettes de montagne avec la SHNA-OFAB

Expérimentation sur la renouée du japon

- 4 passages ont été réalisés (11 en 2022 – 7 en 2023)
- Bilan en 2024

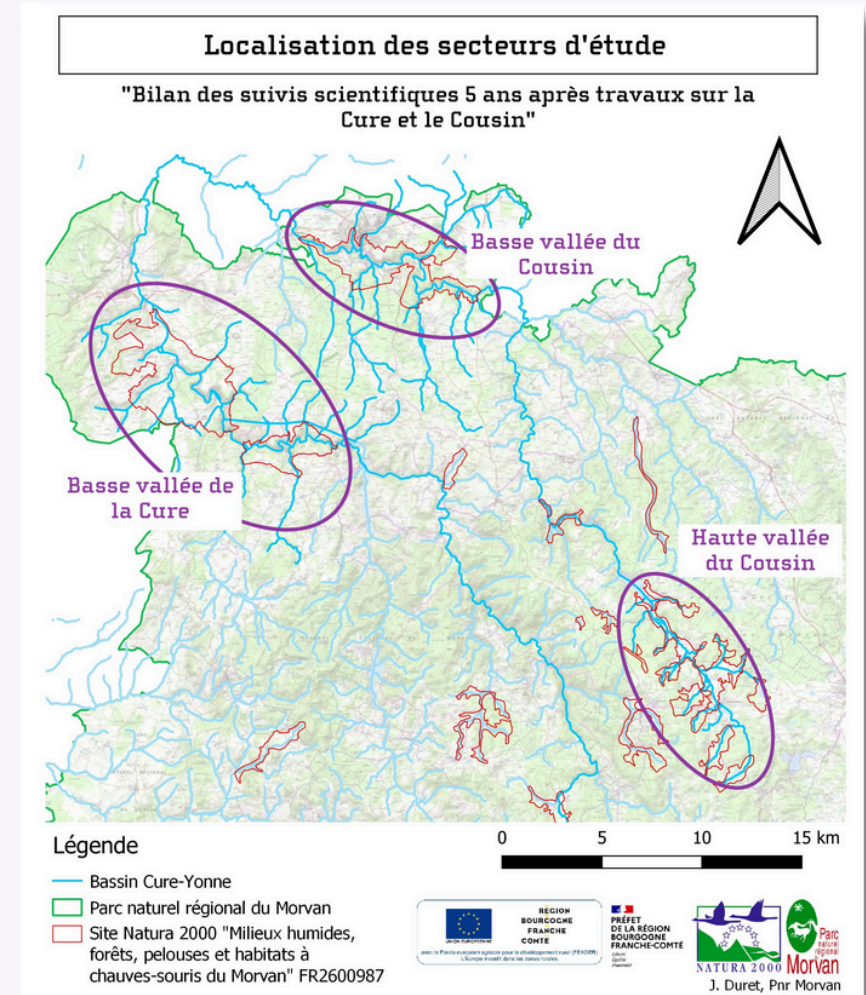


ÉTUDES & PROGRAMMES DE SUIVI

→ ÉTUDES FINANCÉES

Suivi Post-LIFE sur la CURE et le COUSSIN

- La qualité morphologique reste moyenne et fragile
- Dégradation générale de la qualité des eaux
- Nécessité de mettre en place un suivi plus fin





ÉTUDES & PROGRAMMES DE SUIVI



→ ÉTUDES FINANCÉES

Diagnostic fonctionnel des tourbières du Grand Montarnu et de Préperny réalisée en 2023, par Pierre GOUBET

Peu de perturbation hydraulique mais diminution de la saturation en eau

Amélioration possible de la qualité du milieu

Des études complémentaires via la pose de sondes hydrologiques

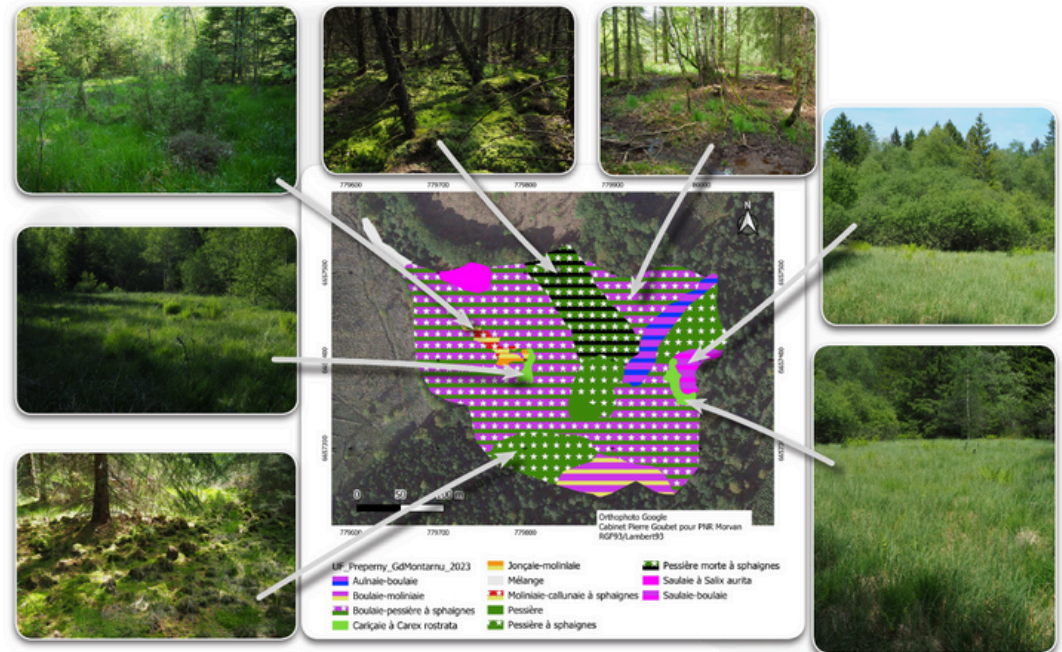


Figure III-5-11 : répartition des unités fonctionnelles du complexe du Grand Montarnu sur fond orthophotographique Google Earth et illustrations photographiques associées.



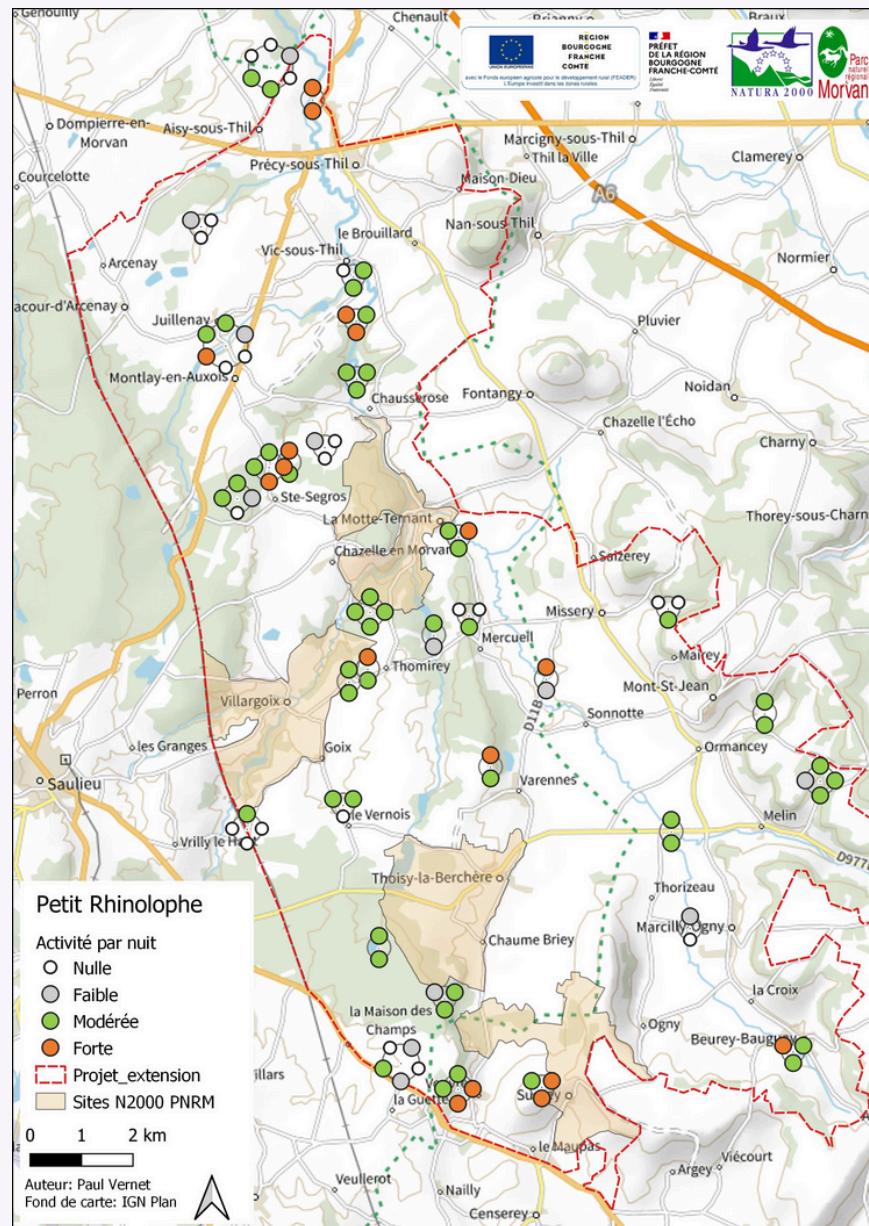
ÉTUDES & PROGRAMMES DE SUIVI

→ ÉTUDES FINANÇÉES

Étude Acoustique des chauves-souris réalisée en 2022 et 2023, par Paul VERNET et un travail en interne

Sur 3 secteurs : Auxois, Vézelay-Tharoiseau, Brinay

- 2 étés, 58 points, 162 nuits analysées
- 20 esp (sur les 26 en BFC), 7 esp IC
- Enjeux majeurs





AVIS ET EXPERTISES

- **4 projets ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence**
- **4 autres projets ont simplement été accompagnés pour des conseils afin d'intégrer les enjeux Natura 2000**
- **Les projets ont été variés :**
 - Construction/restauration de bâtiments dans la vallée de Cure et sur Chitry-les-mines (Ei)
 - Travaux sur cours d'eau dans l'Auxois (Ei)
 - Animations, événements sportif et installation scientifique sur le Mont Beuvray (accompagnement et Ei)
 - Projets photovoltaïques au sol (accompagnement et avis)



ANIMATIONS



14 animations avec 290 personnes ont été réalisées sur les sites Natura 2000 nord Morvan.



4 animations ont été réalisées par l'équipe Natura 2000 avec 55 personnes

- « Nuit de la chauve-souris » : balade nocturne (Arnay-le-Duc)
- Le chemin bleu à Avallon
- Fête de l'étang à Fontenay près Vézelay
- Balade dans les gorges de la Canche
- « Nuit de la chauve-souris » : balade nocturne (Brinay) – annulée



COMMUNICATION

- ✓ 3 Lettres d'information en 2023
- ✓ Presse
- ✓ Réseaux sociaux
- ✓ Site internet





COMMUNICATION



3 LETTRES D'INFORMATIONS EN 2023

Lettre d'info du réseau Natura 2000

DOSSIER AGRICULTURE Juin-Juillet 2023

Parc naturel régional du Morvan



Edito : Bilan des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Quel programme pour notre équipe Natura 2000 et pour les autres salariés du Parc Naturel régional du Morvan qui leur est dédié ?

La nouvelle Politique Agricole Commune 2023-2027, prévue des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. Ces mesures sont des aides optionnelles proposées aux agriculteurs en échange de pratiques vertueuses pour l'environnement (biodiversité et qualité des sols).

Elles sont l'aboutissement d'un long processus d'élaboration piloté depuis 3 ans par l'Etat et la Région, avec les représentants de l'agriculture et de l'environnement. Le Parc naturel régional du Morvan porte depuis longtemps un PAEC qui a déjà permis d'apporter près de 15 M€ d'aides aux agriculteurs du Morvan entre 2014 et 2022. Cette fois encore, le Parc du Morvan a été très actif pour aller chercher cet aspect de la PAC au bénéfice de nos agriculteurs et de notre environnement, et ce sont plus de 15 M€ que nous avons obtenus pour la période 2023-2027. C'est le plus gros PAEC de Bourgogne-Franche-Comté !

Le dernier étape était la réalisation d'un diagnostic dans chaque exploitation candidate et il fallait que tout soit réalisé entre janvier et mai. Cette période était attendue par les agriculteurs qui voulaient s'engager pour les 5 prochaines années. Elle fut intense pour les salariés du Parc, mais tellement enrichissante et constructive grâce aux échanges et aux échanges durant ces semaines. Ce sont ainsi plus de 450 exploitations réparties sur les 133 communes du Parc et 27 communes hors Parc qui ont été auditées.

L'adresse un grand merci à tous nos salariés qui se sont mobilisés pour cette opération de la plus grande importance pour notre territoire et la leur embauche de bonnes vacances estivales bien méritées !

Sylvain MATHIEU,
Président du Parc naturel régional du Morvan

Les rendez-vous Natura du 3^e trimestre 2023

La page 6 de cette lettre d'info présente une sélection d'animations proposées par l'équipe Natura 2000 durant la saison estivale. Retrouvez toutes les dates des sorties et animations proposées par le Parc du Morvan sur www.parcnaturel-morvan.org et dans le livret « Les RDV du Parc », en téléchargement sur nos sites. Les inscriptions sont obligatoires au 03 86 78 79 57 ou à contact@parcnaturel-morvan.org.

Perlu dans les termes techniques ? Un glossaire est disponible en page 3.

Lettre d'info du réseau Natura 2000

Parc naturel régional du Morvan Mars-Avril 2023



Edito :

Cette année 2023 est cruciale. Outre la coordination des mesures agro-environnementales et climatiques, qui espère l'engagement de plus 400 agriculteurs pour la biodiversité, elle verra la poursuite du projet d'extension des zones Natura 2000 dans et hors du Parc du Morvan. De nombreuses et fructueuses réunions d'information auprès des élus des communes concernées se sont déjà déroulées, elles ont permis d'établir des temps d'échanges parfois intenses et de porter en détail des propositions d'extension soumises à l'avis des élus.

Nous reviendrons sur les missions des Copil dans la gestion des sites Natura 2000. Ils réunissent toutes les parties concernées par la vie des sites et les élus y ont un rôle très important de transmission et d'informations auprès de leurs administrés. N'oublions pas que la protection et la conservation des habitats naturels et des espèces remarquables doit être un choix réfléchi et une démarche citoyenne. Les travaux en cours sur les sentiers de la Réserve Naturelle Régionale de Tourbières du Morvan témoignent de cette implication. Il est nécessaire de montrer l'importance de ces zones dans leur rôle de réserves d'eau durant les périodes de sécheresse que nous vivons et qui, malheureusement, risquent de perdurer et de s'amplifier.

N'hésitez pas à contacter les animateurs Natura 2000 qui sont des interlocuteurs privilégiés. Un dialogue fréquent est construit et permet d'utiliser au mieux les outils proposés par Natura 2000.

Patrick GEORGE, Président du Site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

Les rendez-vous Natura du 2^e trimestre 2023

- Samedi 27 mai, de 14h30 à 17h : Balade « Le long du chemin bleu coule le Cousin », à Avallon, dans le cadre de la Fête de la Nature.
- Samedi 17 juin, de 20h à 22h30 : Balade « Les chauves-souris forestières du Mont Beuvray », à Saint-Léger-sous-Beuvray.
- Samedi 24 juin, de 10h à 15h : Sortie nature en canoë au fil de l'eau à Saint-Père.

Retrouvez toutes les dates des animations proposées par le Parc du Morvan sur www.parcnaturel-morvan.org. Les inscriptions sont obligatoires au 03 86 78 79 57 ou à contact@parcnaturel-morvan.org.

Lettre d'info du réseau Natura 2000

Parc naturel régional du Morvan Décembre 2022-Janvier 2023



Éditorial

En cette année 2022, le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans. Pourtant, à l'heure de la COP27, des rapports du GIEC et des alertes des scientifiques sur l'affaiblissement de la biodiversité, les idées reçues et les discours critiques sur Natura 2000 vont souvent de pair avec ceux portés sur le Parc naturel régional du Morvan. Si certains remarques peuvent être entendues et comprises, beaucoup d'inquiétudes et a priori résistent d'une méconnaissance.

Le bilan des actions menées sur l'année 2022, la campagne des Mesures Agro-environnementales et Climatiques ainsi que les actions de médiation témoignent entre autres, de la volonté de faire évoluer les pratiques et les mentalités, dans l'espoir d'une meilleure collaboration entre activités humaines et biodiversité.

Si nous avons à formuler un espoir ou un vœu, c'est que cette année 2022 puisse être encore plus riche en dialogues, en actions, et en prises de décision localement pour nos espaces et habitats patrimoniaux du Morvan et plus globalement pour le territoire national. Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Olivier FAURE, Président du Site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

Nos actions en 2022

Que s'est-il passé en 2022 dans les sites Natura 2000 du Morvan ? Retour sur quelques actions phares.



[Lire l'article](#)

Natura 2000 - avantages et Zoom sur trois années



COMMUNICATION



PRESSE

LE JOURNAL DU CENTRE À LA UNE VIE LOCALE SPORTS LOISIRS ÉCONOMIE

Biodiversité

Le Parc du Morvan envisage l'extension du réseau Natura 2000

Article réservé aux abonnés

Publié le 21/06/2023 à 14h04



LIRE LE JOURNAL

CENTRE FRANCE PUB.

Parc naturel régional du Morvan

Projet d'extension du périmètre Natura 2000 dans l'Auxois : l'inquiétude d'agriculteurs

En présentant ce projet Natura 2000, le parc naturel régional du Morvan montre sa volonté de développer son entité « Auxois » en augmentant sa superficie de 2 000 hectares à 14 000 hectares. Quinze communes sont concernées.

Bernard Prudhomme (CLP) - 02 déc. 2023 à 17:00 - Temps de lecture : 2 min



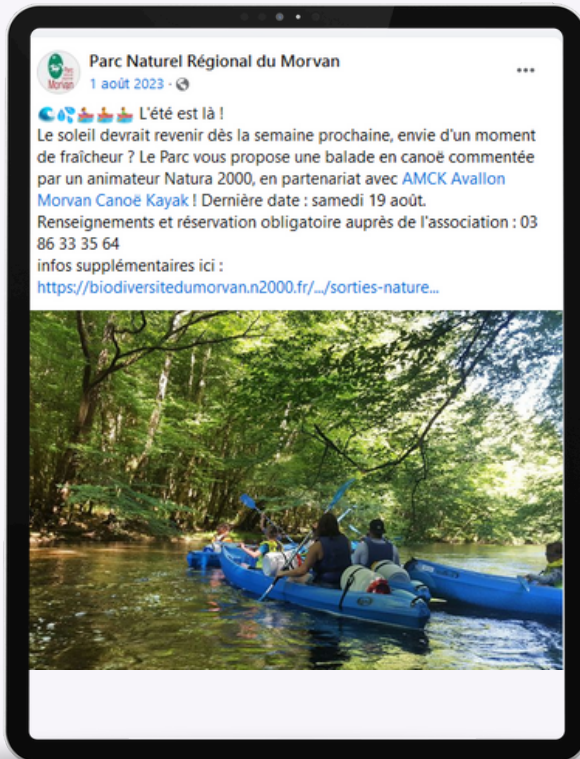
La vallée de la Canche est située dans le réseau Natura 2000. Photo parc naturel régional du Morvan



COMMUNICATION



RÉSEAUX SOCIAUX

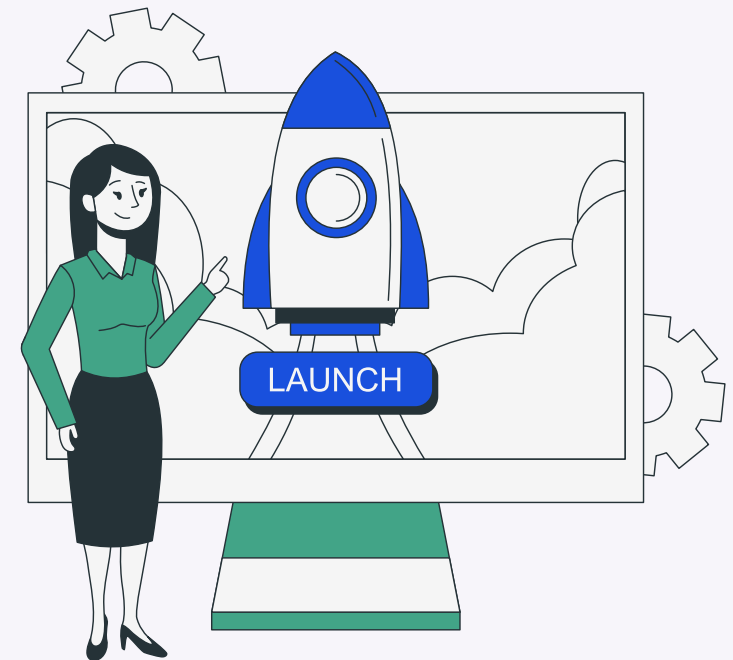




COMMUNICATION



SITE INTERNET





MISE EN RÉSEAU

- **Implication dans le réseau des animateurs Natura 2000** au niveau départemental et régional
- **Implication dans le réseau des Parcs**, participation aux réunions organisées dans ce cadre (groupes de travail) sur la PAC et la future programmation des mesures agro-environnementales tout au long de l'année
- **Participations aux réunions régionales sur la PAC et les MAEC**



ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

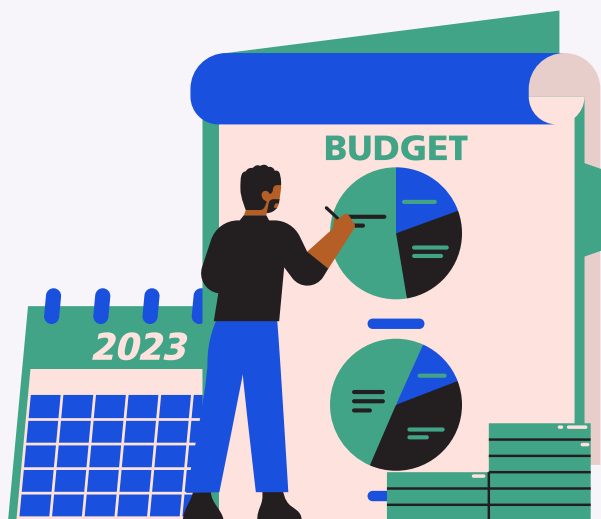
BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION

**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**





BILAN BUDGET

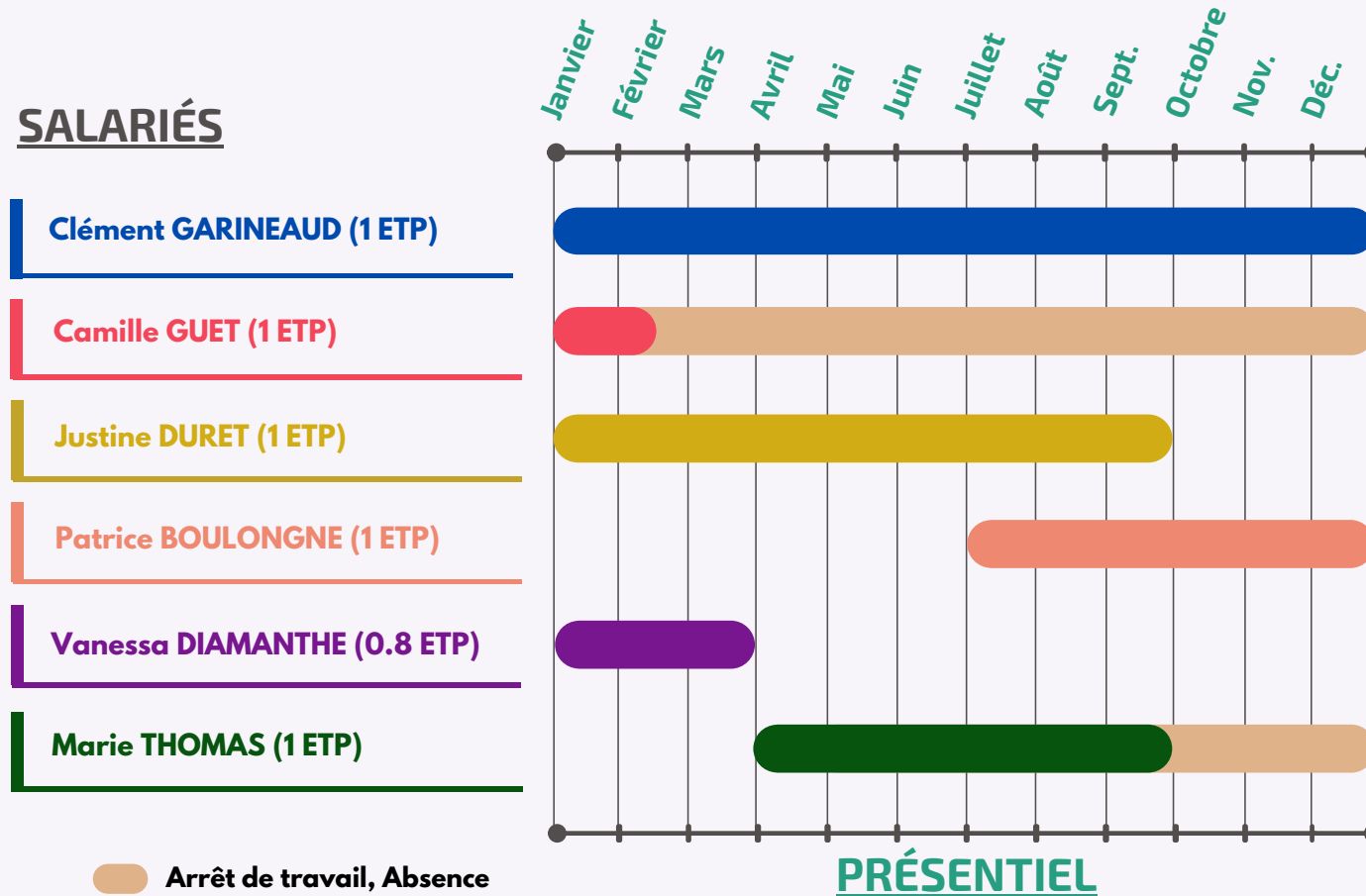
2023



BUDGET 2023

SUIVI RH - 2023

SALARIÉS





BUDGET 2023

En 2023, un montant total de 164 940,57 € a été dépensé sur les deux sites animés par le Parc et divisé comme suit :

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
Location de véhicules	8224,80 €
Supports de communication	235,20 €
Frais de personnel	136 070,06€
Frais de structure	20 410,51 €
TOTAL	164 940,57 €



BUDGET 2023

Sur le site Nord Morvan, la dépense totale est de 133 532,88 €

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
Location de véhicules	4 112,40 €
Supports de communication	117,60 €
Frais de personnel	112 437,29 €
Frais de structure	16 865,59 €
TOTAL	133 532,88 €



ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION

**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**





ACTIONS 2024





PROGRAMME D' ACTIONS 2024

→ CONTRATS POTENTIELS

- Franchissements permanents : Fontenay-près-Vézelay, Mont Beuvray
- RNR : pose de clôture et entretien via du pâturage
- Aménagement de gîte à chauves-souris : Arnay-le-Duc, Pierre-Perthuis, Domecy-sur-Cure
- Restauration de milieux humides – forêt de Saint-Prix



PROGRAMME D' ACTIONS 2024

FORMATIONS MAEC 2024

Formations obligatoires pour les exploitants engagés dans les 2 premières années de contractualisation.

Organisées en partenariat avec **les Chambres d'Agriculture – dispositif VIVEA.**

6 Formations déjà réalisées :

- 8 Avril – Cervon
- 12 Avril – Saint-Léger-Vauban
- 2 Mai – Etang-sur-Arroux
- 14 Mai - Villargoix
- 16 Mai – Larochemillay
- 16 Mai - Chissey-en-Morvan





PAEC 2024: CONTEXTE



Grâce à la rallonge d'enveloppe sur la campagne 2023, il y a moins d'agriculteurs que ce qui était prévu à rattraper.



Toute petite enveloppe pas encore connue précisément (demande de 2 617 500 € => 800 000€ retenus à répartir entre 15 PAEC... représente 1 ou 2 exploitations engageables ?).



PRIORISATION

CRITÈRES	Points attribués
Les surfaces ou linéaires engagés sont situés dans les site Natura 2000 et dans l'extension des sites Natura 2000	4
Les surfaces ou linéaires engagés sont situés uniquement en site Natura 2000	3
L'exploitation est engagée de 2015 à 2022 sans rupture de contrat	3
Les surfaces ou linéaires engagés sont uniquement situés dans l'extension des sites Natura 2000	2.5
L'exploitant s'est installé à partir de 2016	2.5
Surface ou linéaire engagés sont présents sur le bassin-versant de la RNR des Tourbières du Morvan	2
L'exploitation est labellisée en Agriculture Biologique	2
L'exploitation a plus de 90 % de prairie permanente à l'échelle de la SAU	1.5
L'exploitation est inscrite dans la Marque Valeurs Parc	1.5
L'exploitation est inscrite dans des programmes avec le PNRM (Patur'Ajuste, action sur l'eau, etc.)	1.5
Les surfaces ou linéaires engagés sont présents en grand de site ou OGS	1
Plus de 50 % de l'exploitation est dans le périmètre du PAEC	1



ANIMATION 2024

- **Seulement les mesures localisées sont ouvertes**
- **Très peu de communication sur la campagne**
- **Réponse aux sollicitations des agriculteurs qui nous appellent**
- **17 sollicitations, 11 diagnostics réalisés dont 8 sur le site Nord Morvan**



PROGRAMME D' ACTIONS 2024

→ ÉTUDES (réalisées en interne)

- Suivi des petites chouettes de montagne avec la SHNA-OFAB
- Expérimentation sur la renouée du japon

Bilan en fin d'année

- Suivis des gîtes à chauves-souris avec la SHNA-OFAB



PROGRAMME D' ACTIONS 2024



COMMUNICATION

- Refonte de la lettre d'information trimestrielle (en cours)
- Présence sur les réseaux sociaux (contenus à développer)
- Réalisation en cours d'un livret sur le bocage et l'entretien des haies



PROGRAMME D' ACTIONS 2024

COMMUNICATION

- Refonte de la lettre d'information trimestrielle





PROGRAMME D' ACTIONS 2024

→ COMMUNICATION

- **Présence sur les réseaux sociaux (contenus à développer)**





PROGRAMME D'ACTION 2024

→ COMMUNICATION

- Réalisation en cours d'un livret sur le bocage et l'entretien des haies





PROGRAMME D' ACTIONS 2024

→ ANIMATION GRAND PUBLIC

- **Journée de la forêt** en mars avec la Peurtenantine dans la vallée de la Canche
- **Nuit de la chauve-souris**, 2 animations : Arnay le duc et Brinay
- **Relance du partenariat avec AMCK Canoë** pour les descentes sur la cure
- **Animation du Chemin Bleu** à Avallon
- **Animation sur la Cure** à Pierre-Perthuis
- **Animation sur les sources tuffeuses** à Fontenay-près-Vézelay avec Estelle Burlotte du Pays Avallonnais



ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION



**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**



EXTENSION DES PERIMETRES DU SITE NATURA 2000



CADRE DU PROJET : HISTORIQUE

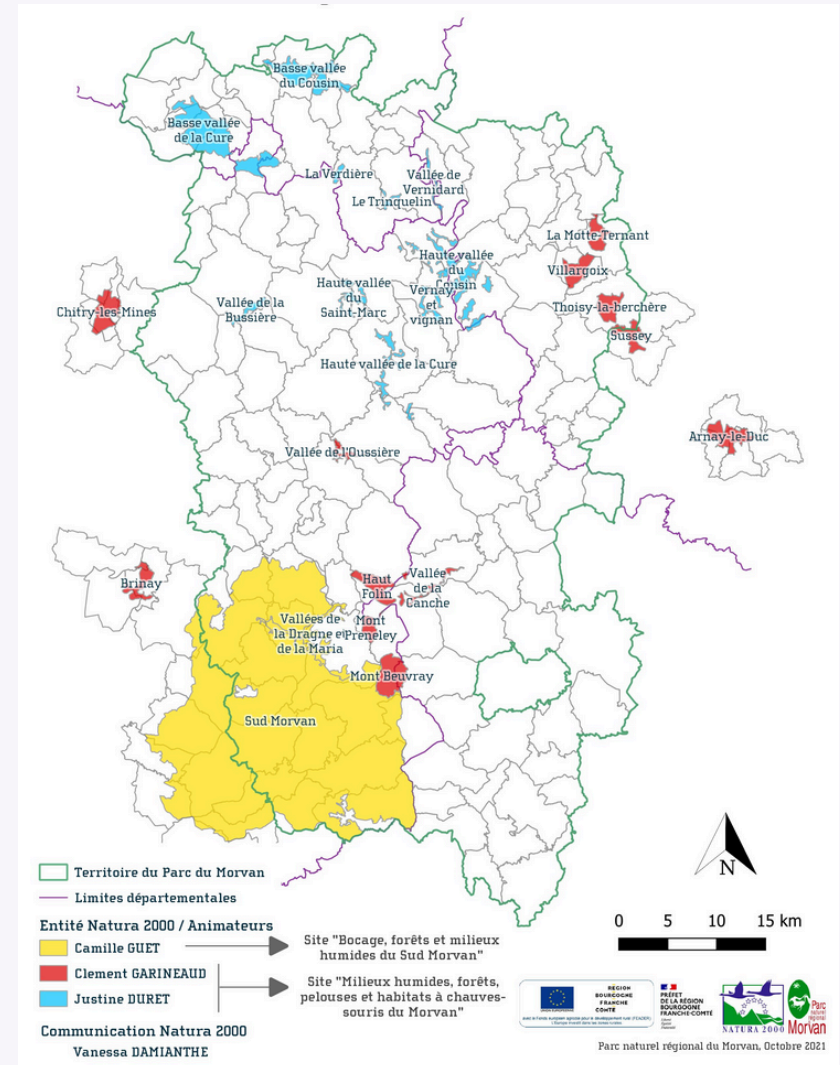
“MILIEUX HUMIDES, FORÊTS, PELOUSES & HABITAT ZA CHAUVES SOURIS DU MORVAN”

2019-2020

- Fusion administrative et mise à jour des documents de gestion
- Proposition d'actualisation des périmètres en concertation avec la DREAL

2021-2022 - 2023

- Travail de réflexion sur les périmètres Natura 2000
- Présentation et validation en COPIL 2021-2022
- Débat en COPIL 2023

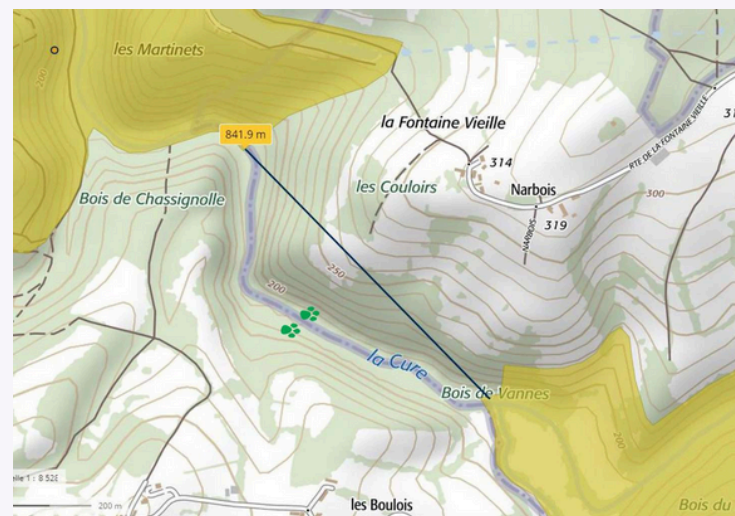




CADRE DU PROJET : OBJECTIFS

LES OBJECTIFS

- Prendre en compte les enjeux globaux et les dynamiques politiques en matière de conservation de la biodiversité
- S'inscrire dans les démarches stratégiques pour répondre aux enjeux du territoire du Parc naturel régional du Morvan
- Apporter de la cohérence et de la lisibilité sur les territoires
- Faciliter la mise en place d'actions favorables aux espèces et aux habitats à enjeux





DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

LA DÉMARCHE

- **Collecter, analyser des données disponibles**
+ échanges avec les partenaires (services de l'État, gestionnaires d'espaces, experts naturalistes)
- **Compléter des données : expertise de terrain, études et nouvelles données**
+ poursuite des échanges avec les partenaires



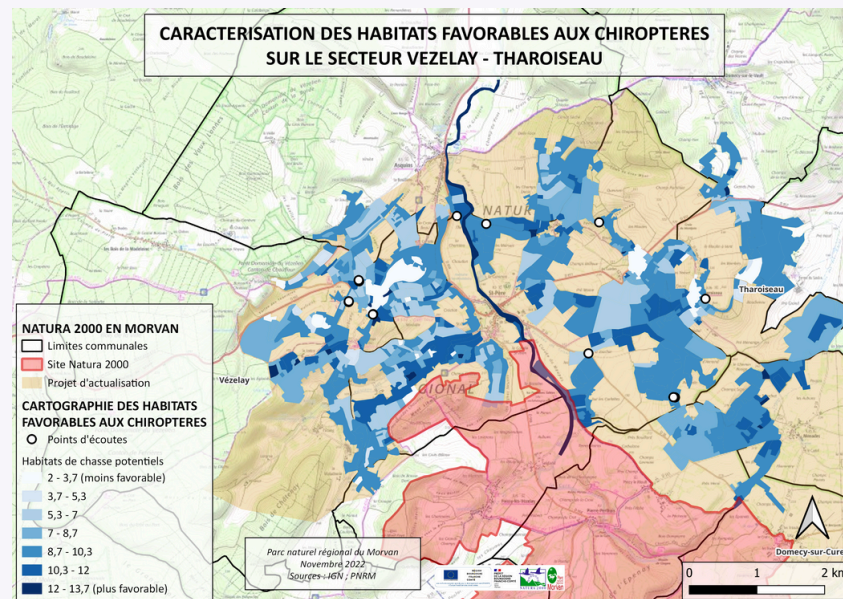
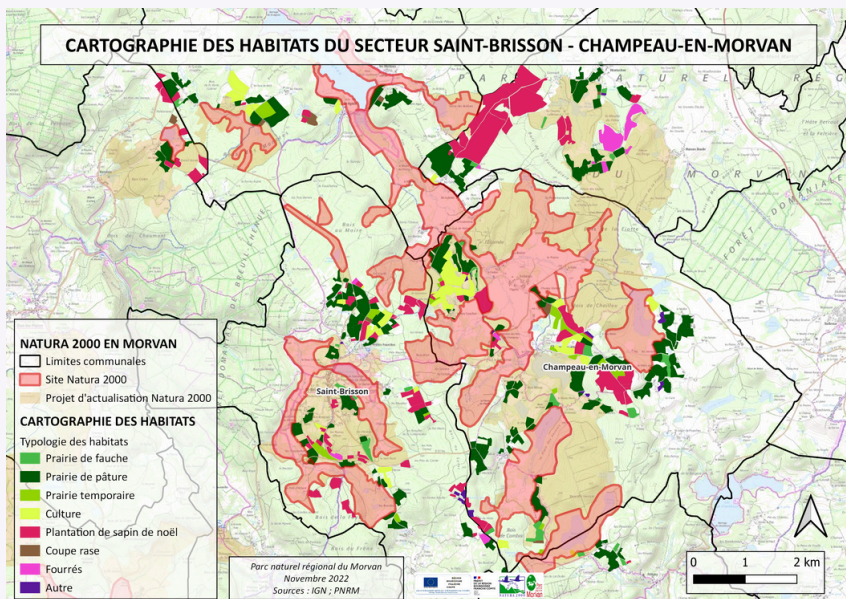
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



PRODUCTION DE DONNÉES

En interne :

- Cartographie des habitats prairiaux d'intérêt communautaire (Haut Cousin et Vernay-Vignan)
- Cartographie des habitats favorables aux chauves-souris (Vézélien et Auxois)
- Pose d'enregistreurs à chauves-souris (2 étés – 58 points – 162 nuits)
- Terrain vérification habitat/espèce – enjeux – actions





DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



PRODUCTION DE DONNÉES

En prestation :

- Analyse acoustique des enregistrements à chauves-souris (Vézélien, Auxois, Brinay)
- Diagnostic hydromorphologique de deux massifs tourbeux au Haut-Folin

Appui technique du CBNBP, de la SHNA-OFAB et de La Piloselle et le Pèlerin



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



CONCERTATION LOCALE



Depuis fin 2022 et mai 2024 :

- **52 réunions** d'informations et de concertation **organisées**
- **24 échanges en bilatéral**
- **80 % des communes rencontrées** officiellement
- **Échanges avec les agriculteurs** lors des campagnes MAEC
- **Réunions avec les acteurs du monde forestier**
- **Nouvelles réunions prévues dans les prochains mois**



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



CONCERTATION LOCALE



En programmation pour la deuxième partie de l'année 2024 :

- Profession viticole
- Représentants des Communes forestières
- Réunion publique à Beurey-Bauguay - Marcilly-Ogny
- Réunion publique à Saint-Didier - Champeau-en-Morvan
- Entité de Chitry-les-Mines
- Acteurs privés de la forêt
- UT ONF Bourgogne Ouest



CALENDRIER 2024

Présentation de l'avancement et échanges avec les membres du Comité de Pilotage

- Poursuite des échanges et de la concertation
- Finalisation du travail d'argumentaire et transmission du dossier explicatif complet

Validation par le COPIL à la fin d'année 2024

Suite à cette validation : 2 ans de parcours administratif a minima

- Piloter par la DREAL : enquête auprès **des collectivités** avec une demande de **délibération** par le conseil municipal
- Transmission et validation du Ministère de l'écologie
- Transmission et validation de l'Union Européenne
- Retour au Ministère de l'écologie
- Retour à la DREAL
- Retour au PNR du Morvan, le site Natura 2000 est désormais effectif



**POSSIBILITÉ DE DÉMARRER
L'ANIMATION DU SITE**



CALENDRIER 2024

Nord Morvan : 13 000 ha

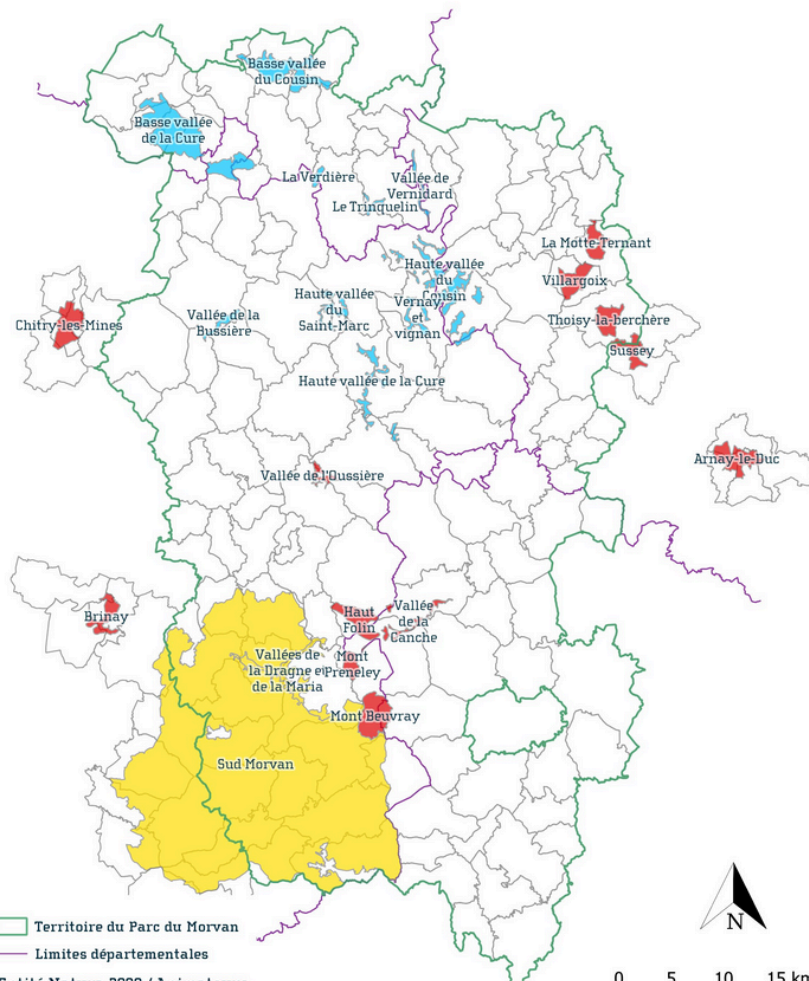
« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

Sud Morvan : 50 000 ha

« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

81 communes concernées

Sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional du Morvan



- Entité Natura 2000 / Animateurs
- Camille GUET → Site "Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan"
- Clement GARINEAUD → Site "Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan"
- Justine DURET

Communication Natura 2000
Vanessa DAMIANTHE





CALENDRIER 2024

Nord Morvan : 13 000 ha

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

Extension potentielle : 33 000 ha

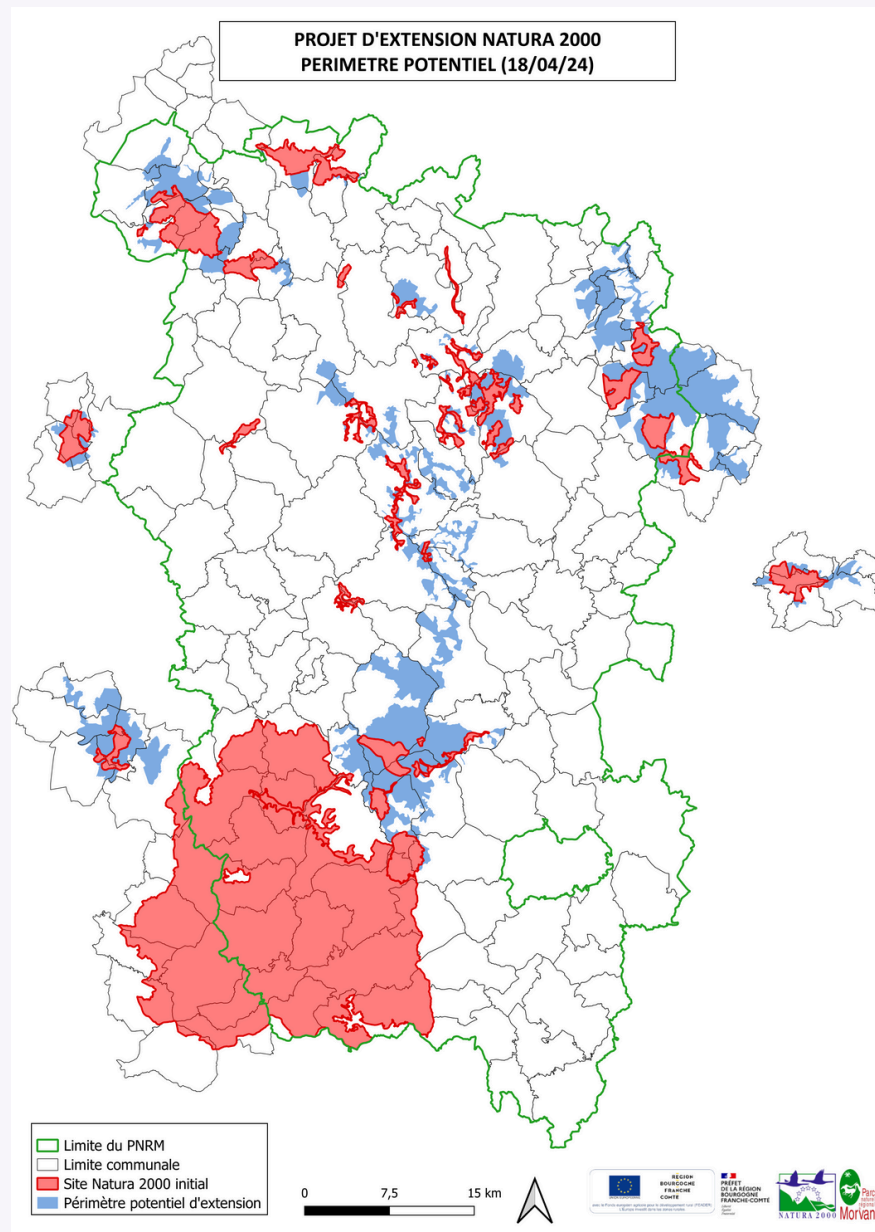
18 nouvelles communes concernées

700 kilomètres de cours d'eau

8 000 ha de zones humides

1 000 ha de forêts à haute valeur écologique

10 secteurs à forts enjeux chauves-souris





ÊTRE EN NATURA 2000 - AGRICULTURE



Prioritaire pour l'obtention des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- PNRM : 3,5 millions d'euros / an depuis 2015
- Très forte mobilisation de l'équipe Natura 2000

Contrat Natura 2000

Accompagnement et formations gratuites



Contraintes sur le retournement des prairies permanentes classées sensibles



ACTIONS CONCRÈTES DE NATURA 2000

+ VOLET AGRICOLE : Contrat Natura 2000 sur le Morvan (MAEC)

- 2007-2014 : 1 086.26 ha pour 77 exploitations
- 2015-2020 : 1 897.60 ha pour 91 exploitations
- 2021 : 1 726.81 ha pour 79 exploitations
- 2022 : 2 034.69 ha pour 91 exploitations
- 2023-2028 : 108 exploitations potentielles

- Gestion extensive des prairies permanentes
- Réduction d'intrants
- Ouverture de milieu
- Préservation des milieux humides
- Entretien doux de la ripisylve



ÊTRE EN NATURA 2000 - AGRICULTURE



Prioritaire pour l'obtention des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- PNRM : 3,5 millions d'euros / an depuis 2015
- Très forte mobilisation de l'équipe Natura 2000

Contrat Natura 2000

Accompagnement et formations gratuites



Contraintes sur le retournement des prairies permanentes classées sensibles

**De nouvelles normes,
contraintes pour le
monde agricole ?**



ÊTRE EN NATURA 2000 - FORÊT



Contrat Natura 2000 => financement 80-100 % pour des actions en faveur de la biodiversité

Formations et informations gratuites à disposition des propriétaires



**Obligation de s'appuyer sur les annexes vertes pour les plans simples de gestion
Et pour les autres documents de gestion, pour les coupes, dessertes et défrichements**



ACTIONS CONCRÈTES DE NATURA 2000

+ VOLET FORESTIER : Contrat Natura 2000 sur le Morvan

30 projets de contrats Natura 2000

- 17 ont aboutis
- 9 abandonnés
- 2 en cours

Répartition

- 15 en partenariat avec l'ONF : 7 communes + 8 sur Bibracte
- CFBL
- 2 groupements forestiers
- 1 propriétaire privé

1 contrat porté par la FDC 58

- Gestion du Houx pour favoriser la régénération du hêtre
- Trame de senescence
- Débardage alternatif
- Irrégularisation d'un peuplement de feuillus
- Restauration de forêts à enjeux

Environ 400 000€



ÊTRE EN NATURA 2000 - FORÊT

5 ans pour une actualisation des documents de gestion



Contrat Natura 2000 => financement 80-100 % pour des actions en faveur de la biodiversité

Formations et informations gratuites à disposition des propriétaires



Obligation de s'appuyer sur les annexes vertes pour les plans simples de gestion

Ei pour les autres documents de gestion

Ei pour les coupes, dessertes et défrichements

Limitation de la transformation des habitats d'intérêt communautaire

Prise en compte des transformations des habitats en raison du changement climatique ?

Incorporation dans le docob des annexes vertes ?

Période d'actualisation des documents de gestion ?



ÊTRE EN NATURA 2000 - ÉLUS & HABITANTS



Contrat Natura 2000 => financement 80-100 % pour des actions en faveur de la biodiversité

Animations gratuites : grand public, scolaires, etc..

Formations possibles

Mise à disposition des informations sur leur communes

Dotation sous réserve d'éligibilité



Ei possible pour les travaux majeurs, construction, PLU, manifestation



ACTIONS CONCRÈTES DE NATURA 2000

+ VOLET ELUS/HABITANTS : Exemples d'animations

- 2019 : 44 dont 16 animées par l'équipe Natura 2000
- 2020 : 31 dont 3 animées par l'équipe Natura 2000
- 2021 : 32 dont 12 animées par l'équipe Natura 2000
- 2022 : 30 dont 11 animées par l'équipe Natura 2000
- 2023 : 14 dont 4 animées par l'équipe Natura 2000



ÊTRE EN NATURA 2000 - ÉLUS & HABITANTS



Contrat Natura 2000 => financement 80-100 % pour des actions en faveur de la biodiversité

Animations gratuites : grand public, scolaires, etc..

Formations possibles

Mise à disposition des informations sur leur communes

Dotation sous réserve d'éligibilité



Ei possible pour les travaux majeurs, construction, PLU, manifestation

**De nouvelles
normes, contraintes
pour les élus ?**

**Période
d'actualisation des
documents
d'urbanisme?**



ORDRE DU JOUR

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL

BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2024

ÉCHANGE SUR LE PROJET D'EXTENSION

**DÉSIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE &
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL**





DÉSIGNATION STRUCTURE PORTEUSE & ÉLECTION PRÉSIDENTE COPIL

→ Vote par les membres élus présents des collectivités



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

